

AB

35945

00

1/2

Recu de ma soeur l'autonne de la mai 1800.

MÉMOIRES

sur

LA VIE ET LE CARACTERE

DE

MADAME

LA DUCHESSE

DE

POLIGNAC.

ALPHABETISCH

DA VON IN DER GEBIRGS

MIT

IN DER

BEI DER



M É M O I R E S
SUR
LA VIE ET LE CARACTERE
DE
MADAME LA
DUCHESSÉ DE POLIGNAC.
AVEC
DES ANECDOTES INTÉRESSANTES
SUR
LA RÉVOLUTION FRANÇOISE
ET SUR
LA PERSONNE
DE
MARIE - ANTOINETTE,
REINE DE FRANCE.

PAR LA COMTESSE DIANE DE POLIGNAC.

A HAMBOURG
chez PIERRE FRANÇOIS FAUCHE,
Imprimeur - Libraire.

1 7 9 6.

MÉMOIRES

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

LE COMTE DE POLIGNAC

AVEC

DES ANNOTATIONS

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

ET DE LA RÉVOLUTION

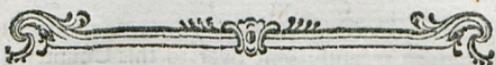
DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

ET DE LA RÉVOLUTION

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

L2d





INTRODUCTION.



IT would be unnecessary to prefix a single word to the Production now offered to the Public, if it were not indispensable in the first instance to obviate every possible doubt, which may arise respecting its authenticity. The Manuscript was transmitted only a few weeks ago, from the Continent, to a Lady of Distinction in this Metropolis, by the Author herself, the Countess *Diana de Polignac*, Sister to the Duke of that Name. It was accompanied with a request, that it might be printed, and given to the World. Not the slightest liberty or alteration of any kind has been taken with the Manuscript.

Though so recently sent over to this Country, it appears from some passages or expressions in it, to have been written before the death of the young King LOUIS THE SEVENTEENTH, and even previous to the execution of Madame ELIZABETH, Sister to LOUIS THE SIXTEENTH.

Those who, misled by the Title, expect in the following Sheets, to find a series of Anecdotes defamatory and dishonouring to the late Queen of France, will unquestionably be disappointed. But, such as wish to see the portrait of that Princess drawn with equal delicacy, truth, and simplicity, will here find ample subject for reflexion. They will see the origin and progress of that affectionate friendship, which subsisted during fifteen years between MARIE-ANTOINETTE and the Duchess *de Polignac*. Her political influence over the Queen expired, it is true, in 1787; but neither absence nor adversity could diminish their mutual attachment, which was only dissolved by death. In the extracts from the Queen's letters to her friend, they will follow all the movements of her heart, and will be penetrated with respect at her firmness, con-

stancy, and magnanimity, under circumstances the most calculated to depress and to unnerve the human mind. They will see developed many of the latent causes, which produced the fall of the HOUSE OF BOURBON; and peculiarly that fatal spirit of concession in LOUIS THE SIXTEENTH, which levelled all the barriers placed about the Throne, and by rapid gradations conducted him from the elevation and splendor of Versailles, to the scaffold.

The curiosity, natural to the human mind, which makes us wish to penetrate the private apartments of Princes, and to regard them when divested of the veil which conceals them from general inspection, is here, in some measure, gratified. It is rare that materials so authentic, are furnished to the Historian; and the Writer, who at some future time may attempt to compose the History of the Period immediately preceding the French Revolution, will not omit to avail himself of a piece at once so interesting and so entitled to credit, as the present Narrative. The rank of his Author, her near connexion with the Duke and Duchess *de Polignac*, and the unre-

served communication of sentiments which subsisted between them, enabled her to see and to disclose many circumstances, the knowledge of which we would vainly attempt to attain through any other channel.

The Revolution of 1789, and its consequences, form unquestionably the most awful and stupendous subject of contemplation, to which the human mind can be directed. A Revolution which has converted the most flourishing, as well as the most antient of the European Monarchies, into a vast burying ground; which has transformed Paris, once the seat of Luxury, Taste, and Literature, into a Charnel House; and which, after convulsing every State of Europe, has spread devastation and destruction under a thousand forms, to the most remote extremities of the Globe! No production which tends to elucidate the causes of this moral and political Volcano, can be regarded or perused with indifference; and though the Author has chosen to be silent on the atrocious machinations of the Duke of *Orleans*, or only to name him indirectly, she has not observed the same reserve respecting

the principles of *Necker*, or the conduct of *la Fayette*.

It may perhaps be objected that the picture of *MARIE-ANTOINETTE* is drawn in the most favorable colours, and that she is seen through a partial medium. For this defect, if such it be esteemed, no apology is attempted. That the errors of the French Queen, exaggerated by calumny, were made eminently subservient towards irritating the public mind, is unquestionable: That they operated against her to the last moments of her life, with almost undiminished force, cannot be denied. But, such has been the lot of unfortunate Princes in every age. Death has redeemed her character, and posterity, while they commiserate her unparalleled sufferings, will not refuse to do justice to the elevation of her mind, and to the benignity of her disposition.

If it should be thought that the present Work, when given to the People of England, would have been better received in English, the only answer must be found in perusing the Narrative itself. The exclamations of sorrow, and

the apostrophes of distress, however touching in themselves, will not bear the shackles of translation. The very nature and genius of the subject matter required that it should be left in its natural form, and in its original language. By attempting to transfuse them, all their delicacy and freshness would evaporate. Fortunately, the universality of the French Language renders any such attempt almost unnecessary in this Country, while it facilitates its reception and guarantees its favorable transmission through all the other countries of Europe.

London 1 January 1796.

ÉPITRE DÉDICATOIRE.

A

LA DUCHESSE DE POLIGNAC.

O mon aimable Sœur!

MA tendre amie, victime infortunée des tyrans cruels qui gouvernent la France; tu n'es donc plus! La mort vient de terminer tes malheurs, et d'augmenter le poids immense des nôtres; si du ciel, où sans doute tes vertus t'ont placée, tu peux jeter quelques regards sur cette malheureuse terre, lis dans nos coeurs, vois nos regrets; ils ont pris l'empreinte de ton ame; tu nous as légué ce calme qui régnoit sur tes traits, dans ton esprit, et dans ton coeur. Aucun cri, aucun transport n'accompagne notre douleur aussi vive que profonde; elle est douce comme toi. Recueillir tes pensées, nous les répéter, nous entourer de tout ce qui t'appartenoit, nous rappeler tes goûts, pour les adopter, nous redire sans

cesse: *elle eût fait, elle eût dit telle chose;* voilà les occupations de ton respectable époux, de tes aimables enfans, de tes bons et tendres amis. Illusion chère et funeste! Je crois encore écrire à mon aimable amie; la douce habitude de ne rien faire depuis vingt-cinq ans, sans la consulter, m'entraîne encore après sa mort, à lui demander la permission d'honorer sa mémoire, en faisant mieux connoître et ses vertus et ses malheurs.



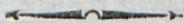
MÉMOIRES

SUR

LA VIE

DE

LA DUCHESSE DE POLIGNAC.



GABRIELLE-YOLLANDE-MARTINE DE POLASTRON rassembloit en elle ce qui se trouve rarement réuni, la grace et la beauté. Des yeux bleus, remplis d'expression, un front élevé; un nez un peu en l'air, sans être retroussé; une bouche charmante; de jolies dents, petites, blanches et parfaitement rangées, formoient son agréable visage. Son regard avoit quelque chose de céleste; son sourire étoit rempli de graces; la douceur et la modestie étoient répandues sur tous ses traits; de très-beaux cheveux bruns ornoient cette figure tout-à-la-fois belle et jolie. Des épaules abattues, un cou bien détaché, lui don-



noient une grace extrême, et la fesoient paroître plus grande qu'elle n'étoit.

Telle que je la peins, et ce portrait est fort au-dessous de l'original, elle épousa le 7 Juillet 1767, à dix-sept ans, le comte *Jules de Polignac*: il ne me permettoit pas de parler de lui, et je me tais.

Jusqu'à vingt-cinq ans, la comtesse *Jules* vécut au milieu de sa famille, et de celle de son mari, chérie des deux également. Dans l'âge où la plupart des femmes ne savent pas s'il existe d'autres jouissances que celles de la parure et des plaisirs, son jugement juste, son ame sensible, lui avoient découvert la source du vrai bonheur, de celui qui survit à la jeunesse, à la beauté. Ses occupations les plus douces étoient de remplir les devoirs de femme, de mère, et d'amie, et personne plus qu'elle n'a éprouvé le sentiment de la reconnaissance. Elle en devoit beaucoup à la comtesse *d'Andlau* sa tante, qui lui avoit servi de mère et l'avoit élevée avec soin dès sa plus tendre enfance; elle n'a cessé de lui rendre ceux d'une tendresse et d'un respect vraiment filials: elle n'a négligé aucune occasion de lui être utile, et s'est trouvée assez heureuse pour y parvenir.

Les huit premières années de son mariage se passèrent donc à-peu-près dans la retraite, et n'eurent de remarquable que l'union intime qui régnoit

dans son intérieur; elle et son mari paroissent peu à la cour: des circonstances fort simples les y attirèrent à la mort de *Louis XV.*

A cette époque, la soeur du comte *Jules* obtint une place dans la maison de Madame la comtesse *d'Artois*. Le jeune ménage venoit souvent avec elle à Versailles, passer une partie du tems qu'elle étoit obligée d'y rester; ces voyages ayant fait connoître de la reine la jeune comtesse, sa figure aimable, son maintien modeste donnèrent à Sa Majesté le désir de l'attirer auprès d'elle. La reine aimoit la musique, elle sut que la comtesse *Jules* avoit une voix charmante, elle l'appella à ses concerts, l'admit dans tous les quadrilles qu'elle vouloit danser, enfin chercha tous les moyens de la rapprocher d'elle.

La jeune comtesse, sans se refuser aux bontés d'une reine charmante, y répondit avec respect, mais sans empressement. On fut étonné de cette conduite sage et réservée; car, bien souvent à la cour on abuse des bontés des souverains: on prend leurs manières obligeantes pour des marques certaines d'une préférence, ou d'une amitié particulière: on se presse pour les obtenir; on les force même quelquefois à vous accorder l'extérieur d'un sentiment, qu'ils sont loin d'éprouver. La comtesse *Jules* fut donc critiquée, louée, blâmée de sa réserve. Mais

la reine l'en estima davantage, et s'y attacha de plus en plus.

Comment parler de l'auguste ANTOINETTE? Comment se rappeler ses bienfaits, sans rappeler aussi sa beauté, son esprit, sa grace, et la bonté de son coeur? Des écrivains se serviront de leur esprit pour la peindre; leur style brillant plaira sans doute davantage. Le lecteur doit s'attendre à ne trouver ici que l'éloquence du coeur, que des expressions simples et vraies, inspirées par un sentiment de reconnaissance, que rien ne peut détruire, et qui la suit au-delà du tombeau.

La nature avoit formé MARIE-ANTOINETTE pour être assise sur un trône. Une taille majestueuse, une beauté noble, une manière de porter sa tête, difficile à dépeindre, inspiroient le respect. Dans ces jours destinés à recevoir les hommages de sa Cour, on croyoit voir la Reine du Monde; ses traits, sans être réguliers, avoient de l'agrément; la blancheur de son teint les embellissoit et donnoit à son visage un éclat éblouissant. Les manières les plus séduisantes étoient jointes à tous ces charmes. J'ajouterai que personne n'a jamais su obliger comme cette Princesse. La grace la plus simple qu'elle accordait doubloit de son prix, pénéroit l'ame de la plus vive reconnaissance, par toutes les recherches qu'elle savoit y ajouter.

La

La Reine voulant donc attacher près d'elle l'amie dont elle avoit fait choix, titre que son coeur lui a donné pendant quinze années, elle en chercha tous les moyens. Sa Majesté n'ignoroit pas que le Comte *Jules* ne jouissoit pas encore du quart de sa fortune, et qu'il avoit deux enfans; elle savoit de plus, que la Cour est un séjour dispendieux. Elle se détermina donc, après en avoir conféré avec le Roi, de donner au Comte *Jules* la survivance de la charge de son Premier Ecuyer, le titulaire n'ayant point d'enfans.

A cette époque commencèrent l'envie et la jalousie. Je ne m'arrêterai point à répéter toutes les petites tracasseries, que cette première grace occasionna. Il me suffit de dire, que la Reine mit à cette affaire autant de bonté que de suite. Elle avoit été touchée de voir que la Comtesse *Jules*, bien loin de s'empresser à solliciter des graces pour elle, n'avoit été occupée que d'obtenir de son amitié et de la justice du Roi, une pension pour cette tante qu'elle aimoit, et qui lui avoit servi de mère. La Comtesse *d'Andlau* avoit peu de fortune: elle étoit veuve d'un Lieutenant-Général, dont les services distingués lui avoient mérité la promesse d'être fait Maréchal de France, à la première promotion; mais sa mort ayant prévenu l'exécution de cette promesse, le traitement ordinaire que l'on faisoit aux veuves

des Lieutenans-Généraux, ne fut point accordé à la sienne: elle n'eut rien. LOUIS XVI et la Reine, d'après la demande de la jeune Comtesse, s'empressèrent de réparer cet oubli. La Comtesse *d'Andlau* eut une pension de six mille livres. Ce bienfait toucha plus vivement l'ame sensible de sa nièce, que toutes les faveurs personnelles qu'elle obtint par la suite.

L'amitié et la confiance de la Reine s'établissant de plus en plus, la Comtesse *Jules* fut plus recherchée, et mieux connue. On commença, malgré la jalousie, à rendre justice à ses qualités. Jusqu'à ce moment on n'avoit parlé que de sa beauté. Sa réserve, et son peu de coquetterie, avaient fait supposer que la nature ne s'étoit occupée que de former la plus agréable figure, qui eût paru depuis longtems. On vit alors qu'elle possédoit un jugement sain, un esprit pénétrant, beaucoup de raison, un calme imperturbable; toujours maîtresse d'elle-même, jamais dans aucun instant elle n'a dit un mot, une phrase, qu'elle ait pu se reprocher. Elle parloit peu dans le grand monde, causoit volontiers dans un très-petit cercle, s'énonçoit avec une éloquence claire et simple. Son ame étoit aussi pure, que son coeur étoit sensible. Ce caractère de douceur, qui répandoit tant de charmes dans la société, lui acquit des amis vrais. Une conduite sage et con-

séquence fut le seul bouclier qu'elle opposa à tous les traits de l'envie et de l'intrigue; qui furent bien long-tems à pouvoir la frapper.

L'ambition n'ayant eu aucune part à ce haut degré de faveur où elle étoit parvenue, il lui fut bien aisé de s'y soutenir. La faveur n'est souvent fondée que sur des bases peu solides; on la doit à quelques agrémens extérieurs, à un peu de fausseté, à beaucoup d'intrigue. Un instant fait la fortune d'un favori, un autre instant la détruit. On ne doit donc pas appeller faveur, la position brillante, où la Comtesse Jules s'est trouvée placée; les sentimens de la Reine pour elle, étoient ceux de la plus tendre amitié. C'étoit par degrés qu'elle avoit acquis cette estime, cette confiance, qu'un éloignement forcé a suspendues, que la mort seule a pu détruire. Son caractère plein de franchise, n'a jamais craint de parler à son auguste amie le langage de la vérité; elle respectoit sa Souveraine; elle vouloit sa gloire; mais elle aimoit MARIE-ANTOINETTE, et désiroit son bonheur. Ces deux sentimens réunis dans son ame noble, fiere et pure, lui firent regarder avec mépris ces milliers de petites intrigues formées contre elle.

Lorsque des gens officieux venoient l'avertir de prendre garde à telles et telles personnes, que la Reine paroissoit distinguer, elle répondoit avec

ce calme et cette douceur, qui ne la quittoient jamais: »J'estime trop la Reine pour la soupçonner
 »de vouloir s'éloigner d'une amie dont elle a fait
 »choix, et dont la tendresse et le dévouement lui
 »sont bien connus. Je ne crains point qu'on
 »m'enleve son coeur; mais si la Reine cessoit de
 »m'aimer, je pleurerois la perte de mon amie,
 »et n'emploierois aucun moyen pour conserver
 »les bontés particulières de celle, qui ne seroit
 »plus que ma Souveraine. Vous voyez, ajou-
 »toit-elle, que les personnes dont vous me par-
 »lez, peuvent être bien tranquilles; je ne les gê-
 »nerai ni dans leurs projets, ni dans leur marche.
 »Ce pays, dont on dit tant de mal, ne m'a fait
 »encore éprouver que le bonheur d'être utile; et
 »si pour bien des gens, c'est un plaisir de nuire,
 »je ne leur envie point cette méprisable jouis-
 »sance, et ne la partagerai jamais. «

Le Comte *Jules* avoit une fille de onze ans; la Reine, avec sa grace ordinaire, lui dit: »Dans
 »peu, sans doute, vous penserez à marier votre
 »fille; lorsque votre choix sera fait, songez que
 »le Roi et moi nous nous chargeons du présent
 »de noces. «

Parmi ceux qui se présentèrent, le Comte *de Grammont* fut choisi. Le Roi lui permit alors de prendre le titre de Duc *de Guiche*, et le fit Capitaine des Gardes, en faveur de ce mariage. Leurs

Majestés ne s'en tinrent pas là. Le Roi, qui commençoit à s'attacher à cette famille autant que la Reine, approuva l'idée de cette Princesse, de donner au Comte *Jules* le titre de Duc-Héréditaire. » C'était, disoit la Reine, un moyen de prouver » au public l'estime qu'il leur avoit inspirée, et » celui d'assurer en partie le bonheur de ses enfans. « Ce fut avec la manière séduisante qui n'appartenoit qu'à elle seule, que la Reine apprit au Comte *Jules* cette nouvelle grace.

On croira difficilement, qu'une grande Reine puisse s'occuper avec tant de recherches, de répandre des graces utiles et honorables, sans être sollicitée. Notre auguste Souveraine en est un exemple. Eclairée par l'amitié, elle n'attendoit pas les demandes de son amie, pour lui être utile; elle connoissoit sa réserve, et la prévenoit toujours; mais dans ses dons, elle savoit allier la noblesse du Souverain qui donne, aux sentimens délicats de celui qui reçoit.

La Comtesse *Jules*, maintenant Duchesse de *Polignac*, passoit les deux tiers de sa vie avec la Reine, lorsqu'un événement imprévu la fixa tout-à-fait auprès de Sa Majesté.

Différentes circonstances ayant déterminé la Princesse de *Rohan-Guéméné*, Gouvernante des Enfans de France, à quitter cette charge, la Reine vouloit la confier à l'amitié. La Duchesse,

naturellement paresseuse, aimant le repos, la tranquillité, ne se trouvant bien que chez elle, entourée de ses amis, eut de la peine à se déterminer à prendre une place pénible, et qu'elle vouloit remplir avec la plus grande exactitude: mais la reconnoissance qu'elle devoit à la Reine, et son dévouement à tout ce qui pouvoit lui plaire, eurent bientôt succédé à ce petit mouvement d'égoïsme. Elle accepta.

Dès qu'elle se vit chargée du soin et de l'éducation des deux enfans précieux qui lui furent confiés, elle oublia, et certe douce paresse à laquelle elle aimoit à se livrer, et la délicatesse de sa santé; elle s'abandonna entièrement à exercer ses nouveaux devoirs dans toute leur étendue. La santé foible du Dauphin, qui n'avoit alors qu'un an, les rendoit plus pénibles. La Duchesse ne passoit guère de nuits, sans être réveillée par l'inquiétude, ou par les cris du jeune Prince; elle passa trois années, toujours dans la crainte de voir périr en lui le bonheur de la Reine, et l'espoir de la France. La naissance d'un second Prince modéra ses inquiétudes, en ajoutant à ses fatigues; elles augmentèrent encore un an après, par la naissance d'une Princesse.

De ces quatre enfans de LOUIS XVI, tous nés avec une santé foible, il n'en reste que deux.

Augustes enfans, malheureux Princes, celle qui trouvoit tant de charmes à seconder près de vous les soins de votre illustre mère; celle qui cherchoit à imprimer dans vos coeurs ce respect filial, à les enflammer de ces sentimens d'amour et de tendresse si bien dus aux auteurs de vos jours; qui ne négligeoit aucun moyen de former à l'héritier du trône, une santé forte, une ame noble, fiere et sensible; cette femme qui vous apprenoit à conserver toute la dignité de votre rang, mais sans orgueil; à vous occuper des malheureux, à vous en rapprocher, pour adoucir leur sort; qui vous donnoit pour récompense de vos études, l'occasion de secourir le pauvre; qui cherchoit à vous inspirer le goût et l'amour de toutes les vertus; cette femme enfin, l'amie de votre auguste mère, n'est plus. La calomnie, et vos malheurs l'ont fait descendre au tombeau; c'est au milieu de sa carrière qu'elle vient d'être enlevée à sa malheureuse famille, dont elle faisoit le bonheur. Ah! mon jeune et malheureux Roi! et vous Princesse infortunée, dont l'ame pure et sensible peut à peine soutenir ses maux, répandez des larmes au souvenir de celle qui vous a tant aimés! Occupée jusqu'à son dernier moment d'objets si chers, de ce dépôt sacré que lui avoit confié l'amitié, elle espéroit encore que les barbares qui vous tiennent enchainés, après avoir

commis tant de forfaits, se laisseroient enfin toucher par les charmes de la jeunesse, et les graces de l'enfance; qu'ils vous rendroient la liberté; que bientôt exilés de la France, elle pourroit jouir encore du bonheur de vous prodiguer tous ses soins: elle espéroit ne vous plus quitter jusqu'au moment heureux qui vous eût fait rentrer dans vos états, entourés de vos sujets fidèles. Vain espoir! elle n'est plus, et les poignards régicides sont encore sur vos têtes!

Leurs Majestés, en nommant Gouvernante de leurs enfans la Duchesse de *Polignac*, avoient désiré qu'elle tint un état digne de cette grande charge, et digne de la Cour de France. Elles voulurent que tous les étrangers de distinction, et toute la Noblesse de la Cour fussent admis chez elle. La Reine desiroit aussi qu'il y eût des jours où la société, moins nombreuse, et choisie par elle, lui fit passer des momens plus doux et plus tranquilles. C'étoit alors qu'elle disoit, comme HENRI IV: *Je ne suis plus la Reine, je suis moi.* Quel mot dans la bouche d'une Souveraine!

La Reine venoit presque tous les jours diner chez le Duc, tantôt avec ce petit nombre de personnes qu'elle daignoit appeller ses amis, tantôt avec toute la Cour. Leurs Majestés sentirent que les appointemens très-médiocres de la charge de Gouvernante, ne pouvoient être suffisans pour

tenir un aussi grand état; elles étoient trop justes pour mettre le Duc dans le cas de faire des dettes, ou de manger le bien de ses enfans. Le Roi ajouta donc une pension de quatre-vingt mille livres, sur les deux têtes; et peu après il nomma le Duc *de Polignac*, Directeur des Postes et des Haras. Malgré l'animosité qui s'est manifestée contre tous les individus qui composent cette famille; malgré le désir qu'on avoit de les trouver coupables, parce qu'ils étoient depuis longtems l'objet de l'envie, l'homme impartial ne peut que les juger favorablement, lorsqu'il approfondira leur conduite, qu'il verra l'ordre et l'économie qui ont régné dans les différentes administrations dont ils ont été chargés; lorsqu'il saura que personne ne s'est plaint d'une injustice, et n'a réclamé contre eux, même depuis la Révolution: mais la calomnie, fille de l'envie, ne marche pas avec des preuves; elle crée, compose, et débite à son gré; elle séduit la multitude, et ne laisse aucun moyen de défense à celui que l'honnêteté de sa vie entière n'a pu garantir de ses traits.

La Duchesse *de Polignac*, occupée, à tous les momens, des soins qu'exigeoit sa place, ne négligeoit, et n'oublioit aucun des détails nécessaires pour la bien remplir; elle avoit établi le plus grand ordre, parmi les personnes attachées à l'éducation des jeunes Princes, et Princesses;

une sage économie ne nuisoit pas aux graces qu'ils étoient en droit d'attendre de leurs services, souvent très-pénibles. Comme elle joignoit à beaucoup de douceur, beaucoup de fermeté, et de justice, elle se faisoit obéir, aimer et respecter de tous ceux qui étoient sous ses ordres. Les jeunes Princes la craignoient et l'aimoient; elle avoit pour eux un sentiment aussi tendre que profond, et fut vivement affectée, lorsqu'elle remit le *Dauphin* entre les mains du Gouverneur que le Roi lui avoit nommé. La santé de ce jeune Prince étoit alors assez bien rétablie, mais elle se déranger peu après; il mourut âgé de neuf ans. Heureux de n'avoir ni vu, ni partagé les malheurs qui accablent son illustre famille, et ceux du Royaume sur lequel il devoit régner!

Depuis long-tems la Duchesse *de Polignac*, menacée d'obstructions, avoit besoin d'un régime doux, et de beaucoup de tranquillité; la vie qu'elle menoit se trouvoit incompatible avec le rétablissement de sa santé, qui de jour en jour devenoit plus délicate. En 1787, les médecins lui ordonnèrent d'aller prendre les eaux de Bath. C'étoit un grand parti. Jamais Gouvernante des Enfans de France ne s'étoit éloignée pour deux mois; il falloit donc ou donner sa démission, ou se refuser au rétablissement de sa santé; et dans ce dernier cas, elle n'eût pas consenti à conser-

ver une charge qu'elle ne pouvoit plus remplir avec certitude. Elle en parla donc à la Reine, et lui expliqua tous les motifs qui la déterminoient à la supplier de recevoir sa démission. Cette démarche étonna, attendrit la Reine. Elle écou-
toit son amie avec la plus grande attention, sans pouvoir lui répondre; elle lui dit enfin: » Je ren-
» drai compte au Roi de tout ce que je viens d'en-
» rendre, et demain vous saurez le résultat de nos
» réflexions.« Ce résultat fut, que Leurs Ma-
jestés ne vouloient point s'opposer au voyage indi-
qué par les médecins; mais qu'elles desiroient
vivement que la Duchesse n'abandonnât point
leurs enfans; qu'à son retour des eaux, Elles s'oc-
cuperoient de rendre sa place moins pénible.
» Vous ne devez, ajouta la Reine, ni ne pouvez
» vous séparer de moi; votre coeur s'y oppose-
» roit, je l'espère; d'ailleurs, ma tâche n'est point
» remplie; votre fils n'est pas marié, et vous en
» avez deux autres.« Peut-on se refuser à tant
de marques de bonté et d'amitié? Dans la so-
ciété particulière, l'auguste ANTOINETTE eût
fait le charme de ses amis; ne devoit-on pas
l'adorer lorsqu'au milieu des grandeurs, des ri-
chesses, de la puissance, assise sur un des plus
beaux trônes de l'Europe, l'éclat qui l'environ-
noit ne lui ôtoit rien de sa sensibilité. C'étoit
toujours avec une grâce nouvelle, qu'elle cherchoit

à deviner tout ce qui pouvoit plaire ou être utile à ceux qu'elle honoroit de ses bontés.

Ce ne fut qu'après une très-longue discussion, que Sa Majesté parvint à persuader à la Duchesse de Polignac, qu'elle pouvoit, sans manquer à ses devoirs, s'éloigner deux mois de ses enfans, pour s'occuper de sa propre santé, et revenir ensuite, continuer de veiller à leur éducation. Sa Majesté lui ajouta, qu'elle voudroit dorénavant partager ces soins avec elle, afin de les lui alléger; mais qu'elle ne consentiroit point à son éloignement total; que Madame de Polignac ne pouvoit pas douter qu'un des points les plus essentiels à son bonheur, étoit de penser que rien ne pouvoit plus les séparer l'une de l'autre; qu'elle seule lui avoit fait connoître et sentir le plaisir si doux d'avoir une amie.

» Dans le rang que j'occupe, disoit-elle, il est si
 » rare d'en trouver, et pourtant si utile, si heu-
 » reux de donner sa confiance à un être estimable.
 » Ne jugez pas, comme le vulgaire, du bonheur
 » des Souverains, par l'éclat qui les environne:
 » leur âme, souvent remplie d'amertume et de
 » peine qu'il est nécessaire de cacher, sent le be-
 » soin de trouver un coeur qui les entende. Ne
 » dois-je donc pas remercier le Ciel, de m'avoir
 » donné une amie vraie, sensible, attachée à ma
 » personne, et point à mon rang? Ce bonheur
 » est inappréciable, ne m'en privez pas. «

Madame de Polignac ne répondit à la Reine que par de nouvelles assurances, que sa vie entière lui étoit consacrée; mais que, plus Sa Majesté lui marqueroit de bonté, plus elle devoit chercher à obtenir l'estime publique, afin, que jamais rien ne put faire blâmer le choix de la Reine. Elle insista donc sur l'acceptation de sa démission, pendant l'absence qu'elle alloit faire; et la fit remettre au Roi. Au moment de son départ elle promit à la Reine de reprendre sa charge à son retour, et de la garder autant que sa santé lui permettroit d'en remplir les fonctions.

La Reine, satisfaite de cette réponse, laissa partir le Duc et la Duchesse pour l'Angleterre, où ils restèrent deux mois, dont ils passèrent six semaines à Bath. Pendant le peu de séjour qu'ils firent à Londres, ils reçurent mille marques d'intérêt et de considération. Tous les Anglais qui venoient en France, si bien reçus chez eux, s'empressèrent à leur tour de prouver leur reconnoissance. Mais tandis qu'ils en recevoient les témoignages les plus flatteurs, la mort de la jeune Princesse *Sophie* précipita leur départ: l'Assemblée des Notables, qui avoit été cause du renvoi de M. de Calonne, le fut aussi de la nomination de l'Archevêque de *Toulouse*, qui devint premier ministre, sans en avoir le titre.

Le Duc et la Duchesse arrivèrent à Versailles, au moment où il venoit de proposer un grand plan de réforme qui fut accepté; il portoit presque entièrement sur des gens de la Cour. Les places du Duc de Polignac furent supprimées les premières; et la Reine eut la bonté de dire alors, lorsqu'on lui parloit de l'effet que pouvoit produire un tel changement: »Personne n'a droit de se plaindre, puisque le Roi a commencé sa réforme par un des hommes que nous aimons le plus.«

Aussitôt après le retour de la Duchesse, la Reine alla passer quelques jours dans ce lieu délicieux que l'art embellit, mais sans autre luxe que l'abondance et la recherche des plus agréables productions de la nature. Trianon offroit aux étrangers de toutes les contrées, même les plus éloignées, les arbres, les plantes, et les fleurs de leur patrie. Un hameau présentoit l'image des occupations douces et utiles des habitans des campagnes. C'est dans ce séjour tranquille, consacré à l'amitié, que MARIE-ANTOINETTE venoit se reposer de la fatigue des grandeurs, et c'est là que son coeur fut douloureusement affecté d'apprendre chaque jour à tous ceux que Sa Majesté daignoit appeller ses amis, la suppression de leurs charges, ou des graces qu'ils tenoient de ses bontés. Tous se dévouèrent en silence, quoique

intimement persuadés de l'inutilité, peut-être même du danger de leurs sacrifices. Heureux, si le Ministre n'eût pas encore porté plus loin ses manoeuvres insidieuses!

Le nombre des mécontents s'accroissoit tous les jours; déjà l'esprit de critique avoit gagné toutes les classes de la société. On disoit hautement son avis; on louoit, on blâmoit avec la plus grande liberté les opérations du Gouvernement. La Reine ne l'ignoroit pas; toutes les méchancetés que le public se permettoit de débiter contre elle, lui étoient connues. Elle en étoit vivement touchée; souvent elle venoit répandre des pleurs dans le sein de son amie. La Duchesse, agitée des mêmes craintes, les renfermoit avec soin, montrait de la sécurité pour calmer les inquiétudes de la Reine; elle soutenoit son courage, elle lui représentoit qu'avec de la sagesse, de la fermeté, et de la douceur, on pouvoit ramener les esprits les plus égarés.

Cependant, le trouble augmente; les Etats-Généraux sont demandés, l'Archevêque renvoyé, M. *Necker* rappelé, la Cour n'est pas plus tranquille. LOUIS XVI, qui ne desiroit que la paix, et le bonheur de ses peuples; LOUIS XVI, qui d'après sa conscience pure, ne pouvoit penser qu'il y eût des hommes assez pervers pour le trahir, pour lui cacher des vérités utiles, et

mettre à leur place des illusions séduisantes; LOUIS XVI se laissa entraîner par la fausse vertu d'un homme hypocrite, bouffi d'orgueil, et dévoré d'ambition. L'âme sensible de ce vertueux Monarque, ne pouvoit résister à ces mots: *Le bonheur de vos peuples demande des sacrifices.* Cet infortuné Souverain n'a cessé d'en faire, sans obtenir le succès de ses vœux; il épargna le sang de ses sujets, et le sien fut versé: il espéroit au moins que sa mort rendroit le calme à la France; cette pensée adoucit l'amertume de ses derniers momens. C'étoit encore une illusion. Ce Royaume jadis si beau, si florissant n'est plus qu'un théâtre de sang et de crimes. Cette Nation si douce, est devenue l'horreur de toutes les autres, par l'excès et la recherche de ses cruautés. Bientôt il ne restera plus que le sol de la France, si la justice Divine ne fait sentir promptement son bras vengeur, aux scélérats qui la gouvernent.

Les Etats-Généraux s'étant assemblés à Versailles, on vit les différentes opinions se manifester, les partis se former. Celui du Ministre *Necker*, contre le Clergé et la Noblesse, étoit connu depuis longtems. Protestant, républicain, et banquier, il vouloit détruire la Religion, la Monarchie, et se conserver puissant et riche. Son amour-propre, et le peu de connoissance qu'il

qu'il avoit des hommes qu'il vouloit gouverner, ont perdu le Royaume et lui-même.

La maison du Duc et de la Duchesse de *Po- lignac*, fut ouverte à tous les députés. La sagesse de leur conduite leur gagna l'estime de tous ceux dont les principes étoient purs; mais leur attachement, leur fidélité, leur dévouement pour les Souverains qui les aimoient, ne fit qu'irriter, et leur perte fut jurée.

La Majesté Souveraine en impose longtems: ce n'est que par degrés qu'on parvient à l'attaquer; il faut d'abord éloigner tous ceux dont l'âme incorruptible ne connoît que l'honneur. Quel en est le plus sûr moyen? C'est de les rendre suspects. Un soupçon devient une preuve évidente aux yeux de la multitude. Tel a été le principe de conduite des chefs de la Révolution, et pour le propager, ils ont semé l'or à pleine main. Ils avoient à leur solde une foule de détracteurs et de libellistes, dont les calomnies injustes alimentoient la sottise crédulité des provinces.

Le »Palais-Royal« étoit devenu le rendez-vous des révolutionnaires de toutes les classes. Les motions les plus incendiaires y étoient le mieux accueillies. On y mettoit à prix la tête de Mgr. Comte d'*Artois*, celle de M. le Prince

de Condé, de sa famille; et la Duchesse *de Polignac* n'étoit point oubliée dans cette honorable proscription. La police n'ayant pas sévi contre cette première audace, la licence ne connut plus de frein.

Le Marquis *de la Fayette*, vil courtisan de *M. Necker*, étoit parvenu à corrompre les soldats du régiment des Gardes-Françoises. Un peu d'éloquence, beaucoup d'argent, tels furent ses moyens. Dès-lors plus de subordination, plus de discipline: il ne restoit dans les différens postes, que des officiers désespérés de la défection de leurs soldats. Plusieurs pensèrent perdre la vie, en cherchant à les ramener à l'honneur. Cette troupe séduite s'étoit laissé facilement persuader de refuser obéissance à ses chefs, s'ils commandoient de marcher contre le Palais-Royal. Les factieux leur étoient représentés comme des citoyens, des frères, qui n'avoient d'autres vues, que de rendre le peuple heureux et libre, que d'éclairer leur Monarque sur les personnes qui l'entouroient, et nuisoient à ses bonnes intentions. Bientôt l'état de Paris devint si effrayant, que le Roi fut obligé de faire venir des troupes à Versailles. Le Maréchal *de Broglie* fut nommé pour les commander. On renvoya

M. *Necker*, et son parti furieux ne connut plus de bornes.

Ce parti, composé d'ambitieux, de gens avides et de mécontents, étoit devenu très-nombreux; il s'étoit partagé les provinces, où l'argent et les calomnies lui procuroient tous les jours de nouveaux prosélites. Le renvoi de ce Mⁱⁿistre fut donc le signal du soulèvement de toute la France. Mais pour arriver à son but, il ne falloit pas démontrer des projets purement séditieux. Le peuple n'étoit pas assez égaré; il aimoit et respectoit encore ses Souverains et sa Religion. On eut recours à la plus vile populace. On en soudoya un assez grand nombre pour effrayer la capitale. On força les prisons, on dégagea des fers les voleurs et les assassins, une terreur panique fut répandue dans Paris. Cette ville fit demander au Roi la permission de lever une milice bourgeoise, pour sa sûreté, dont le Marquis *de la Fayette* fut le chef. On assura le Roi que c'étoit le seul moyen de rétablir la paix. Il l'adopta: on le trompoit cruellement.

Cette garde bourgeoise, une fois établie, voulut donner la loi à son Souverain; aidée par la populace qu'elle faisoit mouvoir à son gré, elle força les Invalides, prit vingt-six mille fusils,

pour armer ses nouvelles cohortes, assiégea la Bastille, qui fut prise par trahison; massacra le Gouverneur de cette forteresse, et le Prévôt des Marchands, pour avoir été soupçonné de n'être pas l'ami du peuple. Sous le spécieux prétexte que les troupes rassemblées à Versailles, inspiroient de l'inquiétude aux Parisiens, on en demanda le renvoi, et celui des Ministres *Bréteuil* et *la Vauguyon*. L'Assemblée se chargea d'exiger le retour de *M. Necker*. Le Roi fit encore ces grands sacrifices à l'espoir de voir renaître l'union et la paix: l'armée fut aussitôt licenciée, et la capitale envoya une députation à Versailles, pour supplier Sa Majesté de venir le lendemain à l'Hôtel-de-Ville, pour jouir du nouveau bonheur qu'il procuroit à son peuple, et recevoir les remerciemens qui lui étoient dûs. Cette adresse insolente, sous l'apparence du respect, fut acceptée. Le Roi promit d'aller à Paris.

Ce fut dans l'espace de quatre jours que se passèrent tous ces événemens douloureux et effrayans, et qui n'étoient que le prélude de plus grands attentats. Cependant la Reine étoit instruite de toutes les motions qu'on faisoit contre elle, et contre toutes les personnes qu'elle honoroit de ses bontés. Elles devinrent si inquiétan-

tes, que Sa Majesté envoya chercher le Duc et la Duchesse de Polignac, le 16 Juillet, à huit heures du soir, et les pria instamment de partir dans la nuit même. Ils s'y refusèrent longtems. La Reine s'efforçoit inutilement de peindre à la Duchesse tous les dangers qui la menaçoient. Cette femme courageuse et sensible, ne voyoit que ceux de la Reine, et vouloit les partager. Sa Majesté ne sachant plus de quel moyen se servir pour la déterminer, et frémissant de chaque instant qui suspendoit son départ, lui dit, en versant un torrent de larmes: » Le Roi va demain à » Paris: si on lui demandoit. . . Je crains tout; » au nom de notre amitié, partez: il est encore » tems de vous soustraire à la fureur de mes enne- » mis; en vous attaquant, c'est bien plus à moi » qu'on en veut, qu'à vous même; ne soyez pas » la victime de votre attachement, et de mon » amitié.« Le Roi entra dans cet instant, et la Reine lui dit: » Venez, Monsieur, m'aider à » persuader à ces honnêtes gens, à ces fidèles » amis, qu'ils doivent nous quitter.« Le Roi s'approchant du Duc et de la Duchesse, les assura que ce conseil de la Reine étoit le seul à suivre; il ajouta: » Mon cruel destin me force d'é- » loigner de moi tous ceux que j'estime et que » j'aime: je viens d'ordonner au Comte d'*Artois*

» de partir; je vous donne le même ordre; plai-
 » gnez-moi, mais ne perdez pas un seul mo-
 » ment; emmenez votre famille; comptez sur
 » moi dans tous les tems: je vous conserve
 » vos charges.«

Quelques larmes échappèrent des yeux de ce bon Roi; il serra la main de la Duchesse, et se retira pour laisser couler en liberté celles de son auguste épouse. Quel adieu pour cette Princesse infortunée! Quel jour funeste! Elle ordonnoit à des amis éprouvés depuis quinze ans, à des sujets fidèles, de s'éloigner; et ne restoit entourée que d'espions et de traîtres, qui cherchoient à la conduire d'abyme en abyme.

A minuit, la Duchesse reçut ce petit mot de la Reine: » Adieu, la plus tendre des amies! » que ce mot est affreux! mais il est nécessaire! Adieu! je n'ai que la force de vous embrasser.«

Tandis que la Reine se livrait à ces cruelles réflexions, le Duc et la Duchesse *de Polignac*, leur fille et leur soeur, dans l'ombre de la nuit, cherchant les chemins les plus détournés, abandonnent le Palais de leurs Souverains, qui joignoient à cet auguste titre, ceux de bienfaiteurs et d'amis. Ils jettent en s'éloignant des regards

douloureux sur cette triste enceinte; ils oublient dans cet instant tous les dangers qui les menacent, leur coeur est déchiré de l'affreuse pensée qu'ils ont laissé leurs Souverains entourés de leurs plus cruels ennemis; l'obéissance paroît en ce moment à leurs yeux, un manque de fidélité et de dévouement. La Duchesse perdant ce calme qui lui étoit naturel, se trouble, se reproche d'avoir abandonné les augustes enfans, ce dépôt sacré, confié à l'amitié; » il falloit plutôt » mourir à leurs pieds, disoit-elle, que d'obéir: » que m'importe la vie, si l'on peut me soupçonner un instant d'avoir trahi mon devoir! « Puis laissant tomber ses regards sur son mari, sur sa fille, lisant dans leurs yeux le trouble et l'inquiétude qui régnoient dans leur âme, se rappelant ses autres enfans, dont les deux plus jeunes échappoient d'un autre côté à ses persécuteurs; sa tendresse pour eux, l'horreur que le traitement cruel qui lui étoit réservé répandroit sur leur vie entière, lui rendirent moins amère sa soumission aux ordres de la Reine; elle sentit plus vivement tout ce qu'elle lui devoit de reconnaissance.

Les trois jours et trois nuits que dura son voyage, se passèrent néanmoins dans une agita-

tion difficile à décrire. Le regret d'être partie, la crainte d'être arrêtée, et sans doute massacrée, l'ignorance du sort de M. le Comte d'Artois, parti en même tems qu'elle, des inquiétudes vives et fondées sur le voyage du Roi à Paris, telles étoient les pensées qui ne laissoient aucun repos dans l'ame de la Duchesse et de sa famille.

Le Roi ayant donné au Duc de Polignac un passeport sous un nom étranger, il traversa toute la France, comme négociant de Bâle. Dans toutes les villes il trouva une garde bourgeoise déjà établie: il fut plus ou moins questionné, selon le bon ou mauvais esprit qui régnoit dans la province; mais partout, il vit la haine se manifester de telle manière contre la Noblesse, qu'il lui parut nécessaire de ne pas perdre un moment pour sauver ce qu'il avoit de plus cher. Il resolut de ne plus s'arrêter, de ne prendre aucun repos, et même à peine de la nourriture, qu'il ne fut hors des frontières; ce qui n'arriva que le troisième jour à midi.

Arrivés enfin à la borne qui sépare la France de la Suisse, avec quelle joie ils s'embrassèrent! ils échappoient tous quatre à la mort infâme réservée aux seuls criminels. Ils pouvoient se regarder avec tranquillité, ils ne craignoient pas

de se voir arrachés des bras les uns des autres. Ces momens eussent été bien doux, si des souvenirs cruels ne les avoient empoisonnés; mais la position présente du Roi, de la Reine, de M. le Comte d'Artois, celle du fils aîné du Duc de Polignac, qui étoit resté avec son régiment près de Versailles; toutes ces cruelles idées firent succéder des larmes amères à celles qui, peu de momens avant, leur avoient paru bien douces.

Ils s'arrêtèrent à Porentru, pour se reposer d'un voyage aussi fatigant; ils y couchèrent, et le lendemain ils continuèrent leur route. En avant à Bâle, ils apprirent que M. Necker les y avoit précédés d'un jour. La Duchesse persuadée qu'il savoit son rappel, et qu'il retournoit à Versailles, se hâta d'écrire à la Reine, selon les ordres de Sa Majesté, pour lui apprendre son heureuse sortie. Elle envoya la lettre au Baron de Staël, en le priant de la remettre lui-même à la Reine, aussitôt qu'il seroit arrivé, ne doutant pas qu'il n'accompagnât son beau-père. Le Baron vint aussitôt lui demander de la part de M. Necker, la permission de la voir, afin qu'elle eut la bonté de lui expliquer une énigme qu'il ne pouvoit com-

sage que prudente; ses réponses mesurées ne purent l'éclairer que sur les faits. Il termina cet entretien, en l'assurant de tout l'intérêt qu'il prenoit à son sort; il ajouta même que, s'il retournoit en France, il espéroit l'y revoir bientôt; qu'il étoit impossible qu'on ne lui rendît pas toute la justice qu'elle méritoit.

Malgré l'apparente indécision de M. *Necker*, la Duchesse donna ses lettres au Baron *de Staël*. Le courier qui apportoit la lettre du Roi, arriva le lendemain, en même tems que la femme et la fille du ministre rappellé. Il y eut entre eux un long combat, pour déterminer l'acceptation ou le refus. Ce n'est pas qu'ils ne fussent tous bien d'accord; mais il falloit nécessairement faire valoir cette soumission aux yeux du public. La Baronne *de Staël* se jeta donc aux pieds de son père, employa son esprit, ses prières, et ses larmes, pour l'attendrir sur le sort de la France; lui seul pouvoit rendre à ce beau Royaume la paix et le bonheur; lui seul en avoit les moyens; lui seul sauroit les employer, et chaque minute qui retardoit son retour, le rendoit coupable envers l'humanité. M. *Necker*, ne trouvant rien à opposer à l'éloquence véhémente de sa fille, céda et partit. Mais ce grand

prendre. Elle ne se refusa point à cette extraordinaire demande, et reçut M. *Necker*; elle lui apprit son rappel, qu'il ignoroit, ou feignoit d'ignorer. Car s'il n'en avoit pas la certitude, au moins étoit-il bien sûr, que d'après les mesures qu'il avoit prises, cet événement ne devoit pas tarder. Elle lui parla de toutes les horreurs qui s'étoient déjà commises; lui apprit le départ de M. le Comte *d'Artois*, de ses enfans, de M. le Prince *de Condé*.

Cette conversation fut très-longue; elle n'oublia pas d'ajouter à ces tristes nouvelles, tout ce qu'elle avoit pu voir et apprendre dans sa course rapide, le trouble qui régnoit dans les provinces, surtout en *Franche-Comté*, où l'on brûloit tous les châteaux. Le citoyen de *Geneve*, paroissant s'affliger au récit des maux de la France, dont il étoit le principal auteur, feignit de vouloir prendre des avis sur sa position présente; pouvoit-il rentrer au Ministère? avoit-il les moyens d'arrêter cette effervescence dangereuse? ne seroit-il pas gêné dans ses opérations? Il vouloit sans doute, par toutes ces questions insidieuses, savoir de la Duchesse, quels étoient les sentimens de la Reine à son égard: mais il avoit à faire à une personne aussi

philosophe, dans tout le cours de sa vie, n'avoit pas sans doute eu le tems d'étudier les hommes; il ignoroit que la faveur publique, surtout parmi ce qu'il appelle des hommes libres, est un sentiment éphémère, aussi peu durable que la vie de ces papillons du printems, qui nés le matin d'un beau jour, sont détruits le soir par un orage. Il en fit la triste expérience; six mois suffirent pour le convaincre de cette vérité: son crédit s'affoiblissant de jour en jour, il se vit contraint d'abandonner le sublime projet de gouverner la France, après en avoir commencé la destruction. Quel chemin pour arriver au pouvoir suprême! Mais revenons au *Baron de Staël*, chargé des lettres de la *Duchesse de Polignac*.

A son arrivée à Versailles, il les avoit remises avec exactitude à la Reine. Sa Majesté lui avoit fait mille questions remplies d'intérêt; mais comment répondre? Déjà toutes les lettres étoient ouvertes à l'Hôtel-de-Ville de Paris; il fallut attendre qu'un moyen sûr le lui permit.

Peu de jours avant l'arrivée de *M. Necker*, on avoit massacré l'Intendant de Paris et son beau-père. La populace soudoyée les avoit accusés de trahison envers le peuple, et de sa propre autorité, elle les avoit arrêtés, condamnés, exé-

cités' Ces affreuses nouvelles arrivées à Bâle, persuadèrent enfin à la Duchesse qu'elle n'avoit aucun reproche à se faire d'avoir suivi les ordres de Leurs Majestés. Elle apprit en même tems, que ses deux plus jeunes enfans étoient arrivés heureusement à Bruxelles, et M. le Comte d'Artois à Namur. La certitude qu'une partie des personnes qui lui étoient chères avoient échappé, comme elle, aux dangers qui les menaçoient, remit un peu de calme dans son âme; mais bientôt la lecture de quelques écrits infâmes qui se répandoient contre elle, y porta un nouveau trouble: elle en reçut même une impression si forte, qu'il est impossible de ne pas les regarder comme une des causes de sa mort prématurée. Ses amis ne parvinrent jamais à lui persuader, que des productions sorties de la plume des plus vils écrivains, en cherchant à déchirer sa réputation et son honneur, n'attaquoient ni l'un ni l'autre; que les expressions basses, et les accusations absurdes dont ils étoient remplis, ne pouvoient produire aucun effet sur l'homme de bon sens. La justesse de ces réflexions ne fraploit point son esprit; son coeur restoit profondément affecté d'un sentiment douloureux, en pensant que son nom et celui de toute sa famille alloient devenir l'objet de la haine universelle; que l'auguste ANTOINETTE, sa

bienfaitrice et son aïeule, seroit blâmée d'avoir placé toute sa confiance dans une personne qui en paroïssoit si peu digne aux yeux de toute l'Europe: elle ne doutoit pas qu'on ne l'accusât d'avoir entraîné cette grande Princesse au bord de l'abyme où elle se trouvoit.

La pureté de sa conscience, la certitude de n'avoir jamais donné à la Reine aucun conseil qui n'eût pour but sa gloire ou son bonheur, ne pouvoient adoucir l'amertume dont son âme étoit pénétrée: elle ne se reprochoit aucunes démarches; elles avoient toutes été dictées par un sentiment noble. Elle ne s'étoit jamais servie de l'amitié et de la confiance qu'elle avoit inspirées à ses Souverains, que pour être utile à ceux qui, ne les approchant pas de si près, trouvoient souvent de la difficulté à faire connaître la position fâcheuse de leur fortune; à ceux qui, par des intrigues de Cour, avoient été présentés à Leurs Majestés sous un jour défavorable. Chercher à détruire les préventions injustes, est l'emploi le plus doux de l'amie d'une Souveraine; telle a été l'occupation de la Duchesse de Polignac pendant quinze années. Ce retour sur elle-même auroit dû la fortifier contre une calomnie inventée par les âmes les plus basses. Malheureusement, son expé-

rience lui avoit appris, qu'une satire plaît bien plus qu'un éloge; aussi toutes les consolations que ses amis cherchèrent à lui donner, adoucirent, mais ne purent guérir la plaie de son coeur.

Pendant le séjour qu'elle fit à Berne, elle passa quelques momens bien doux; tous ses enfans vinrent la joindre, quelques-uns de ses amis, et M. le Comte d'Artois. Mais plusieurs lettres du Roi et de la Reine, qu'elle reçut alors, lui firent verser des larmes. Dans une de ces lettres, la Reine lui mande: „Ma santé se sou-
 „tient encore; mais mon âme est accablée de
 „peines, de chagrins, et d'inquiétudes, tous les
 „jours j'apprends de nouveaux malheurs; un des
 „plus grands pour moi, est d'être séparée de tous
 „mes amis; je ne rencontre plus des coeurs qui
 „m'entendent.“ Dans une autre, Sa Ma-
 jesté s'exprime de cette manière: „Toutes vos
 „lettres à M. de **** me font grand plaisir; je
 „vois au moins de votre écriture; je lis que vous
 „m'aimez, cela me fait du bien; soyez tranquille,
 „l'adversité n'a pas diminué ma force et mon
 „courage, et ma donné plus de prudence.“ Elle
 reçut aussi plusieurs lettres du Roi, remplies de
 bonté, d'intérêt, et surtout d'espérance de la
 revoir.

Le séjour de la Duchesse en Suisse, ne fut que de deux mois. Le Duc désira de l'éloigner encore plus de ses persécuteurs; il espéroit que de nouveaux objets, un climat différent, une distraction forcée soutiendroient sa santé, et l'empêcheroient de succomber à ses peines. Il choisit l'Italie, comme le pays le plus curieux à connoître, et le plus fait pour distraire, par la variété des objets intéressans qu'on y rencontre à chaque pas: ils partirent de Berne à la fin de Septembre, et s'arrêtèrent huit jours à Turin; ils les passèrent avec M. le Comte d'Artois. Ce Prince, bien digne d'avoir des amis, fut enchanté de se retrouver au milieu de cette famille, qu'il aimoit depuis quinze années: mais le destin cruel alloit empoisonner de nouveau les momens, que la fidèle amitié venoit de rendre si doux. Bientôt ils apprirent le fatal événement du cinq Octobre: ils répandirent des larmes amères sur le sort des infortunés Souverains de la France. Celui de la Reine surtout, déchiroit l'âme de la Duchesse: elle craignoit alors bien plus pour cette Princesse, que pour le Roi: elle connoissoit la haine profonde que lui portoient tous les chefs de la Révolution. Ces tristes et douloureuses pensées ne la quittèrent plus, et toutes les beautés de l'Italie ne purent l'en distraire. En
 arri-

arrivant à Rome, elle pensa succomber à tant de chagrins; mais son heure n'étoit pas encore venue, et la somme de ses malheurs n'étoit pas à son comble.

Elle fut reçue à Rome, comme elle méritoit de l'être, avec égard et considération. L'esprit juste et pénétrant du Cardinal de *Bernis*, Ambassadeur de France, ne fut pas longtems à découvrir toutes les qualités de cette femme intéressante. Sa raison l'étonnoit, autant que la simplicité de ses manières le charmoit; son courage et ses malheurs la lui avoient rendue chère. Comme elle, il avoit été calomnié, avoit soutenu l'adversité avec courage, et la prévoyoit encore avec tranquillité. Le suffrage d'un tel homme, est le plus digne éloge des qualités de la Duchesse. Aussi lui conserva-t-elle jusqu'au dernier moment, le sentiment de la plus tendre reconnaissance.

Pendant son séjour à Rome, elle reçut deux lettres de la Reine, et ce furent les dernières. Elle disoit: „J'ai pleuré d'attendrissement, en lisant vos lettres: vous parlez de mon courage: il en faut bien moins pour soutenir les momens affreux, où je me suis trouvée, que pour supporter journellement notre position, ses peines à soi, celles de ses amis, et celles de tous ceux

D

„qui nous entourent. C'est un poids trop fort
 „à supporter; et si mon coeur ne tenoit par des
 „liens aussi forts à mon mari, mes enfans, mes
 „amis, je desirerois de succomber: mais vous
 „autres me soutenez: je dois encore ce sentiment
 „à votre amitié. Mais moi je vous porte à tous
 „malheur, et vos peines sont pour moi, et par
 „moi.“ Sa Majeté ajoute: „Je suis bien aise de
 „savoir que M. de *Guiche* vous a rejoint; c'est
 „un gendre digne de vous, et de votre mari, par
 „son attachement pour nous, et sa loyauté.“
 Dans une autre, et ce fut la dernière qui parvint
 à la Duchesse, la Reine lui mandoit; „J'espère
 „que votre mari aura reçu ma réponse; je me
 „plaisois à l'écrire, puisqu'au moins je pouvois
 „vous parler un moment à tous deux de mes
 „sentimens. Le mariage d'*Armand* *) me fait
 „grand plaisir. Mon mari sachant que je vous
 „écris, me charge de vous dire bien de choses.
 „J'ai été bien malheureuse par la perte que je
 „viens de faire de mon frère; **) mais la force
 „et le courage qu'il a mis dans ses derniers mo-
 „mens, m'assurent qu'il est mort digne de moi.“
 A la fin de cette lettre, il y avait; „J'ai vu les

*) Comte de *Psignac*, fils aîné du Duc de ce nom,

**) L'Empereur JOSEPH II.

enfans de votre fille. *) Comment ne m'en occuperois-je pas? Ne sont-ils pas à moi aussi? „N'est-elle pas ma fille d'adoption?“ Qui pourra lire sans attendrissement, ces expressions touchantes! Amie tendre, et toujours Reine, l'auguste ANTOINETTE a conservé jusqu'au dernier moment la sensibilité de son coeur, la noblesse de son ame, la fierté de son rang. Douleureuse pensée! elle n'est plus, et sa mort n'est pas encore vengée!

Le Duc de Polignac fut obligé de quitter Rome pour le mariage de son fils. Les parens de Mlle. de Nivenheim, ayant désiré qu'il se fit à Venise, la Duchesse ne put se séparer du Cardinal de Bernis, sans un regret sincère: mais elle ne pouvoit retarder son départ; elle alloit assurer le bonheur de son fils. La République de Venise la reçut avec l'obligeance qui caractérise la Nation Vénitienne, et l'intérêt que le personnel de la Duchesse et ses malheurs devaient inspirer. Elle passa l'été de 1790 dans une campagne auprès de Venise, où le mariage de son fils fut conclu. Elle y reçut plusieurs lettres du Roi; la Reine n'osoit plus écrire, elle étoit trop surveillée. Ces lettres étoient toutes remplies d'in-

*) Madame la Duchesse de Guiche.

térêt pour elle, et pour toute sa famille; il y regnoit une simplicité de style et d'expressions, qui les rendoit aussi touchantes, qu'intéressantes. En parlant de la Reine, il écrivoit; „Votre amie „est malheureuse, et bien mal jugée; mais je „me flatte qu'un jour on lui rendra justice. Ce- „pendant les méchans sont bien actifs; on les „croit plus que les bons; vous en êtes bien une „preuve.“ Dans une autre, il disoit: „Je sais „que vous avez été bien reçue à Rome, j'en „estime plus les Romains; si tout le monde pen- „soit comme moi, vous seriez accueillie par- „tout.“ Il parloit ensuite de toute la famille de la Duchesse, et de son intérêt pour eux tous. Il terminoit en disant: „Depuis dix-huit „mois il n'y a ici que des choses bien tristes à „voir et à entendre; on ne prend pas d'humeur; „mais on est peiné, attristé, d'être contrarié „par-tout, et souvent mal jugé.“ Il pensoit avec plaisir au moment qui le réuniroit à ceux, qu'il daignoit appeller *ses anciens amis*. Quelquefois se livrant à la mélancolie, il disoit: „Ma „lettre sera bien courte aujourd'hui; mon âme „est triste, et je ne veux pas affliger la vôtre: „elle n'est déjà que trop affectée. Que votre „courage vous soutienne; ménagez votre santé „pour soigner celle de vos amis dans des tems

„plus heureux. Je songe bien souvent à vous
„tous.“

Après un voyage que Leurs Majestés avoient fait à St. Cloud, le Roi mandoit: „J'arrive de la
„campagne; l'air nous a fait du bien, mais que
„ce séjour nous a paru changé. Le sallon du
„déjeuner, qu'il étoit triste! aucun de vous n'y
„étoit. Je ne perds pas l'espérance de nous y re-
„trouver. Dans quel tems? je l'ignore. Que
„de choses nous aurons à nous dire! La santé
„de votre amie se soutient, malgré toutes les
„peines qui l'accablent. Adieu, Madame la Du-
„chesse, parlez de moi à votre mari, et à tout
„ce qui vous entoure, et dites vous bien que je
„ne serai heureux, que le jour où je me retrou-
„verai avec mes anciens amis.“

Une telle correspondance adoucissoit les pei-
nes de la Duchesse; malheureusement les événe-
mens qui suivirent en arrêterent le cours.

Dans l'hiver de 1791, M. le Comte d'Artois
vint passer un mois à Venise: l'incognito qu'il
voulut garder ne rendit son arrivée et son séjour
en cette ville, que plus intéressant. Les homma-
ges qu'on lui rendoit, sembloient être ceux du
coeur; il y regnoit un empressement mêlé de ce
respect dû à son rang. On cherchoit à le dis-

traire des malheurs, en lui présentant une nation douce, obligeante, hospitalière; et pour un moment il se crut dans sa patrie, au milieu de ce peuple jadis adorateur de ses Souverains. A cette illusion courte et flatteuse, succéda le sentiment de la plus vive reconnoissance: il quitta la République, enchanté de l'accueil qu'il y avoit reçu, et se sépara de la Duchesse *de Polignac* avec le regret qu'on éprouve de s'éloigner d'une amie. Mais il partoit sous des auspices heureux il venoit de quitter l'Empereur LÉOPOLD; l'espoir étoit rentré dans son coeur; il le fit passer dans l'âme de la Duchesse et de sa famille. Le départ de cet aimable Prince leur devint moins douloureux; ils voyoient tous en lui le Dieu tutélaire de la France, et pleins de confiance, ils eussent plutôt cherché à presser son départ, qu'à l'arrêter: mais l'âme sensible et courageuse de ce Prince devoit être encore longtems éprouvée, et déchirée par les plus cruels malheurs: en arrivant à Coblentz, il apprend la fuite et l'arrestation du Roi, et son retour à Paris.

LOUIS XVI ayant employé tous les moyens, fait tous les sacrifices qu'un Souverain peut faire, afin de ramener un peuple qui s'égaroit de plus en plus, et voyant augmenter tous les jours les

dangers qui menaçoient sa vie, et celle de sa famille, se détermina à fuir d'une ville où regnoit le plus affreux désordre, qu'il n'étoit plus en son pouvoir d'arrêter. Il comptoit sur la fidélité de quelques régiments qui résistaient à la corruption générale; et n'ignoroit pas qu'un grand nombre de ses sujets fidèles n'attendoient que ses ordres, pour se ranger autour de lui. Il partit avec la Reine, ses enfans, et la Princesse ELISABETH sa soeur, dont la vertu et la piété adoucissoient ses peines et soutenoient son courage; mais la Providence avoit ordonné autrement du sort de cette auguste famille. Ce vertueux, et trop infortuné Monarque fut trahi, arrêté, et ramené dans cette ville, de tout tems rebelle à ses maîtres. Les Parisiens, car je les sépare des François, sourirent à la vue de leur Souverain, ramené comme un criminel au milieu d'eux; ils avoient déjà oublié ce respect dû au rang suprême; cet antique amour des François pour le Roi, étoit éteint dans leurs coeurs. Ils le virent avec joie rentrer sous le joug des scélérats, qui brisoient et son sceptre, et sa couronne: cet événement cruel fut bientôt repandu dans toute l'Europe; mais avec différentes circonstances: la fuite de MONSIEUR et de MADAME, plus heureuse que celle du Roi, causa la variété de nou-

velles; plusieurs lettres annoçoient l'arrivée du Roi à la frontière.

La Duchesse *de Polignac*, alors à Vicence, passa trois jours dans les plus vives inquiétudes, et ne se livra pas un seul instant à l'espérance. Elle apprit bientôt tous les détails de ce funeste voyage, par un courier qui les apporta à l'Empereur LÉOPOLD, alors à Padoue. Sa douleur fut profonde, ses espérances pour le salut de ses Souverains bien légères.

Cependant le Duc *de Polignac*, honoré de la confiance de M. le Comte *d'Artois*, et chargé de sa correspondance avec Sa Majesté l'Empereur, partit pour Vienne, où sa famille le suivit. Mais qui peut lire dans les décrets éternels? Qui auroit pu prévoir que la Duchesse *de Polignac*, obligée de fuir sa patrie, seroit par un enchaînement de circonstances conduite dans cette capitale de l'Empire, où regne depuis tant de siècles l'illustre famille de MARIE-ANTOINETTE, et que ce seroit dans cette ville, qui fut le berceau de l'infortunée Reine de France, que sa sujette et son amie viendroit terminer sa douloureuse carrière!

Dans les différens pays que la Duchesse *de Polignac* avoit parcourus, la simplicité de sa

conduite, la sagesse de ses discours, lui avoient acquis des amis. Avant de la connoître, on étoit curieux de la voir; et bientôt cet esprit de curiosité faisoit place aux sentimens du plus tendre intérêt. L'union intime, qui régnoit entre elle et sa famille, la rendit estimable à tous les yeux, et détruisit facilement l'idée, que tous les écrits calomnieux avoient pu donner d'elle. Elle laissa des amis à Rome, à Venise: elle eût le bonheur d'en retrouver à Vienne, qui n'ont cessé de lui marquer amitié, estime, et considération, et qui pour lui prouver même au-delà du tombeau, combien elle leur étoit devenue chère, viennent chaque jour partager la juste douleur de sa famille malheureuse; ne s'occupant que de trouver les moyens de calmer, d'adoucir l'amertume de leur sort. Il est donc encore des âmes honnêtes, et des coeurs sensibles? O vous, qui daignez honorer la mémoire de cette infortunée, par vos regrets et par vos larmes; vous, dont les noms sont à jamais gravés dans nos coeurs, recevez ici l'hommage d'une reconnoissance aussi douce que profonde, et que rien ne pourra jamais éteindre!

Peu de tems après l'arrivée de la Duchesse à Vienne, les François rebelles déclarèrent la guerre

à l'Empereur LÉOPOLD. La coalition de l'Empereur avec le Roi de Prusse, les brillantes armées qu'ils mirent sur pié, cette Noblesse Française qui avoit abandonné aux poignards de ses ennemis ce qu'elle avoit de plus cher, pour se réunir aux drapeaux des Princes, et voler au secours de son Roi, tout annonçoit une campagne glorieuse. L'espoir renaissoit, les coeurs se livroient à la joie: on voyoit déjà la France et nos Souverains délivrés de leurs tyrans cruels. L'armée des Princes formoit le spectacle le plus touchant. De vieux guerriers blanchis sous les armes, accoutumés à commander, maintenant simples soldats, oublièrent leur âge et leurs infirmités: l'amour de leur Roi avoit ranimé leurs forces premières. Rien ne ralentissoit leur ardeur; mais bientôt la funeste journée du 10 Août répand le deuil dans cette brave armée. Une douleur profonde succède à ces momens d'yvresse, et le desir de la vengeance en devient plus pressant.

Tant de valeur, d'amour, et de courage n'a pu être couronné du succès. Les armées étrangères se retirèrent de France; la Noblesse fut obligée de se séparer, et le sort de notre infortuné Monarque n'en devint que plus effrayant.

C'est alors que la Duchesse de Polignac perdit tout espoir. La vie de ses Souverains lui parut courir le plus grand danger; c'est alors que cette pensée douloureuse, se joignant à tous ses autres chagrins, sa santé se déranginga visiblement. Profondément affectée de la mort de la Comtesse d'Andlau sa tante, elle ne cessoit de la pleurer. Depuis six mois, une tristesse profonde, des douleurs aiguës, sans maladie déterminée, la faisoient dépérir chaque jour. La fin cruelle du Monarque le plus vertueux augmenta sa mélancolie. Dans les instans où ses douleurs étoient moins vives, la tristesse de ses regards, qui se portoient tour-à-tour sur tous les objets chers à son coeur, annonçoient le trouble et l'agitation de son âme, effrayée de ses maux. Elle craignoit d'y succomber, elle regrettoit de quitter un époux, des enfans, des amis qui la rendoient heureuse; son ame étoit troublée par l'effrayante idée de leur avenir incertain; elle laissoit le Duc de Polignac chargé de l'existence d'une famille nombreuse; elle n'ignoroit pas que ses ressources ne pouvoient long-tems suffire au soutien d'un père, et de beaucoup d'enfans. Elle le voyoit donc menacé du sort le plus cruel, et privé d'une compagne chérie, qui adoucissoit tous ses malheurs, et soutenoit son courage. Cette pensée la re-

tint à la vie, comme le bien le plus désirable; mais bientôt se rappelant toutes les peines, qui depuis quatre années ne cessoient de déchirer son coeur, tremblante sur les jours de la Reine, frémissant à chaque instant d'apprendre que le fer régicide en avoit tranché le cours, cet horrible tableau toujours présent à ses yeux, ne lui faisoit plus envisager la mort avec autant d'horreur.

Le Duc de Polignac, qui voyoit augmenter sensiblement ses maux et sa foiblesse, voulut lui cacher que l'attentat horrible, dont l'idée la faisoit frémir chaque jour, étoit consommé. Il lui dit seulement que la Reine avoit succombé à ses peines; il ajouta même, qu'il regardoit cet événement comme heureux, puisqu'il délieroit cette infortunée Princesse, des mains de ces monstres sanguinaires, qui ne l'eussent pas respectée. La Duchesse parut persuadée; mais depuis cette époque douloureuse, tout espoir de la rappeler à la vie, fut détruit.

L'Être Suprême a veillé sur ses derniers instans: sa bonté lui a sauvé toute l'horreur d'une séparation déchirante, en lui enlevant par degrés le sentiment de ses douleurs, le souvenir de ses chagrins, la connoissance de son état. Le calme

de son âme douce et pure régnoit encore sur son visage, que déjà plongée dans la nuit éternelle, elle avoit sans doute rejoint nos augustes, et trop malheureux Souverains.

O souvenir déchirant! j'ai tout perdu! mon Roi, mon auguste bienfaitrice, et ma plus tendre amie! tous trois victimes infortunées des crimes de ma patrie. Quelle source intarissable de larmes, et de larmes amères! Mon âme accablée ne peut plus soutenir le poids immense de ses malheurs. Les regrets les plus vifs, l'inquiétude la plus cruelle empoisonne mes jours! Je frémis sur le sort de l'auguste ELISABETH, de cette Princesse, à qui ma vie entière étoit consacrée. *) Sa sublime vertu en impose encore aux assassins; mais qui peut espérer un long respect de ceux qui ne cessent de détruire ou de profaner tout ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes! Si ma douleur profonde peut recevoir quelque adoucissement, ce n'est qu'en publiant hautement les bienfaits de mes Souverains. Je trouve un charme inexprimable à rappeller la bonté, la sensibilité de leurs âmes. Je me plais à faire con-

*) La Comtesse *Diane de Polignac* étoit Première Dame d'Honneur de Madame ELISABETH.

notre les vertus et la conduite de celle, que la fille de MARIE-THERESE n'a cessé d'aimer, qu'en cessant de vivre.

Ah! si par cet écrit, j'ai pu détruire la calomnie, si j'obtiens pour la mémoire de mon infortunée soeur l'estime, ce sentiment si cher aux âmes pures, qu'on a cherché à lui ravir; si les coeurs sensibles s'attendrissent sur ses malheurs, et donnent quelques larmes à son sort, ma douleur en sera moins remplie d'amertume. Je supporterai avec plus de constance le poids de mes peines présentes, et celles que me prépare peut-être encore un avenir, dont je détourne souvent mes regards avec effroi!

F I N.

35945

Vol 18-3 20A

ULB Halle

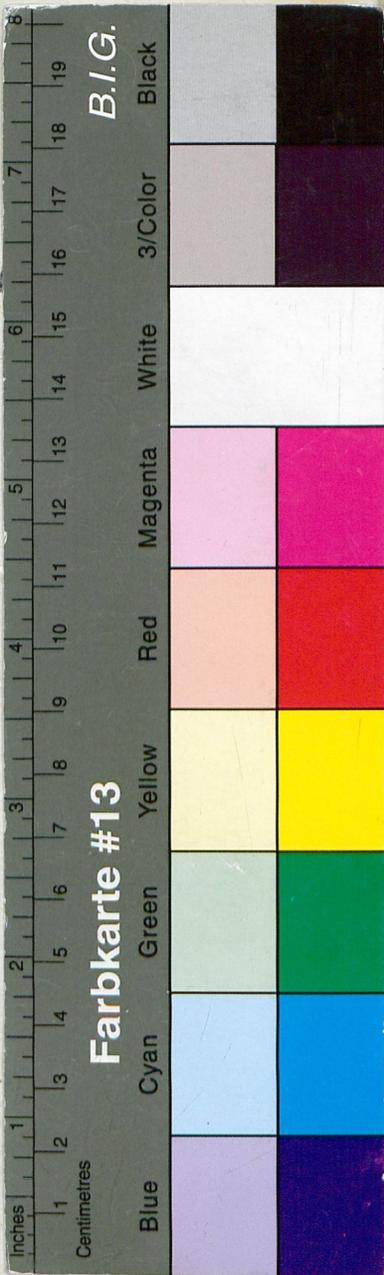
3

006 781 276



11





MÉMOIRES

SUR

LA VIE ET LE CARACTERE

DE

MADAME

LA DUCHESSE

DE

POLIGNAC.

1803.

